

PRIX ATHÉNA CANDIDATURE

Justification de la nomination

Cause / déroulement de la « bonne action »

Date / période de la « bonne action »

Documents attestant la « bonne action »
(description, photos, rapports) :

PRIX ATHÉNA CONDITIONS DE PARTICIPATION

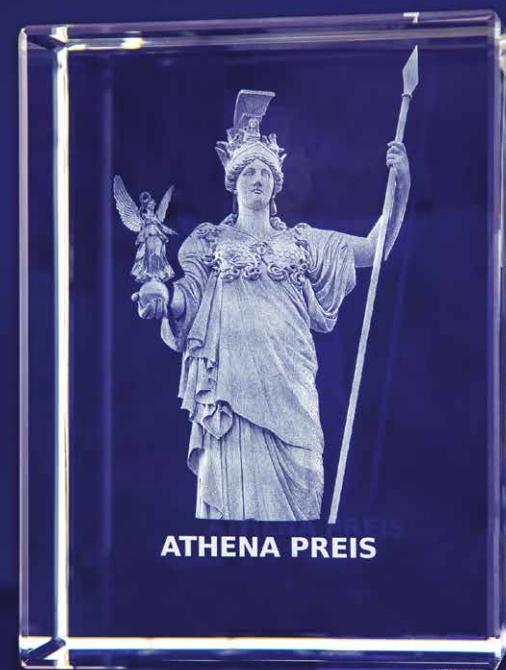
1. Peuvent être nommées les personnes en formation de la branche automobile suisse n'ayant pas encore terminé leur formation au moment de la nomination.
2. L'entreprise formatrice doit être membre de l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA).
3. La « bonne action » doit avoir eu lieu entre le 1er janvier 2016 et le 30 juin 2017.
4. La nomination doit être accompagnée de données relatives à la personne (nom, entreprise formatrice, coordonnées) et d'une justification de la nomination, avec documentation. Ces documents ne seront pas restitués.
5. Date limite d'envoi des nominations : 30 juin 2017, le cachet de la Poste ou de la messagerie électronique faisant foi.
6. Le gagnant accepte que son nom soit publié.
7. Tout recours juridique est exclu.

Partenaires médiatiques:



Prix de l'engagement social et du courage civique des
personnes en formation de la branche automobile

PRIX ATHÉNA



 **UPSA | AGVS**

Union professionnelle suisse de l'automobile
Unione professionale svizzera dell'automobile
Auto Gewerbe Verband Schweiz



RESPECT ET COURAGE

Environ 8500 personnes en formation travaillent dans des métiers techniques et commerciaux de la branche automobile suisse. Les performances que ces jeunes gens doivent fournir dans l'un des métiers les plus exigeants du monde du travail vont de soi.

Exigence et sens des responsabilités : les automobilistes doivent pouvoir compter sur le conseil et la qualité du travail des garages.

L'humanité et la responsabilité sociale ne vont pas de soi dans un monde qui tourne de plus en plus vite. L'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) décernera pour la première fois en 2017 le « prix Athéna » à une personne en formation (h/f) pour son excellent engagement social, son respect des autres et son courage civique. Athéna est la déesse grecque de la sagesse, de la science, des arts et de l'artisanat.

Le « prix Athéna » est une distinction internationale décernée en Allemagne, en Autriche et en Suisse à des personnes en formation de la branche automobile. Cette année, le prix sera décerné à l'occasion du congrès autrichien de la branche, « Auto & Wirtschaft Tag » le 24 octobre 2017 à Vienne.

INFORMATION SUR LA PARTICIPATION

Qui peut être nommé?

Toute personne en formation (h/f) d'un garage UPSA peut être nommée.

Qui peut nommer?

Tout le monde (formateurs, professeurs, parents, amis, collègues, etc.) peut nommer sans formalités une personne en formation (h/f) qui a fait preuve d'un engagement social extraordinaire, d'un sens des responsabilités respectueux ou de courage civique.

Qu'y a-t-il à gagner?

Outre une statuette « Prix Athéna » et un certificat, la gagnante ou le gagnant reçoit une aide de CHF 4000 pour une formation continue dans la branche automobile.

PRIX ATHÉNA CANDIDATURE

Nom de la personne en formation

Entreprise formatrice

Rue / numéro

NPA / localité

E-mail

Lieu, date, signature

J'accepte les conditions de participation.

Date limite d'envoi : 30 juin 2017



LES METIERS
DE L'AUTOMOBILE
ONT DE L'AVENIR
Nous avons besoin de toi.

Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)
Arjeta Berisha, Wölflistrasse 5, case postale 64, 3000 Berne 22
myfuture@agvs-upsa.ch